

Expérience professionnelle

ECTS : 1

Description du contenu de l'enseignement :

Stage d'au moins 2 mois, au sein d'une étude notariale ou auprès d'un professionnel du patrimoine, le tuteur professionnel de stage ayant mission d'accompagner l'étudiant stagiaire au sein de la structure d'accueil.

Compétence à acquérir :

- Comprendre l'environnement, l'organisation et les missions d'un professionnel du patrimoine, généralement un notaire ou encore un expert d'une activité connexe, tel qu'un généalogiste ou un family officer.
- Se préparer à la perspective de l'alternance, proposée en Master 2 de Droit notarial dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, puis généralisée en DESN (Diplôme d'études supérieures de notariat) dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Document susceptible de mise à jour - 30/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16